

**DEB 2022-22** 

084-218401008-20221109-2022-22-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 16/11/2022 Affichage: 16/11/2022

## République Française Département de Vaucluse

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA ROQUE ALRIC

Le 9 novembre 2022 à 18h30 se sont réunis les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, sous la présidence de monsieur José LINHARES, maire de la commune de La Roque Alric.

Etaient présents: LINHARES José, LAGUNA Elodie, LINHARES Tiffanie, HEREDIA Justine et SEVIN Rolland.

Etaient absents : CASADO ESCOBAR Sylvia (excusée) et THOMAS SOUMILLE Coraline (excusée).

Secrétaire de séance : HEREDIA Justine.

Le quorum est atteint.

Objet : Fonds de Concours Voirie 2021-2022, attribution n°2

Au titre de la période 2021-2022, l'enveloppe maximum allouée par la CoVe à notre commune sous forme de fonds de concours voirie s'élève à : 10 654 €

Considérant le montant de travaux facturés au service voirie à ce jour de 9 942,40 €.

Considérant la première affectation perçue par la commune en octobre 2021 d'un montant de 2 885 €.

Vu la délibération n°145-22 concernant l'attribution du fond de concours voirie voté le 12 octobre 2022 d'un montant de 7 057 €.

Le tableau ci-dessous présente le détail des dépenses liées à des équipements communaux, inscrites au Budget 2022 de notre commune, auxquelles serait affectées ce fonds de concours.

Les recettes correspondantes figurent dans ce même tableau et permettent de vérifier la contrainte réglementaire suivante « le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du Fonds de Concours » (article L 5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Dépenses 2022	Budgétées	Recettes 2022	
Location du photocopieur	8 000 €	Fonds de Concours voirie CoVe 2021-2022	7 057 €
Entretien et remise en état des chemins par une entreprise privée	7 000 €	Auto Financement Commune	7 943 €
Total dépenses	15 000 €	Total Recettes	15 000 €

Il vous est proposé d'approuver le versement par la CoVe à la commune de La Roque Alric d'un fonds de concours voirie d'un montant total de 7 057 € pour la période 2021-2022, et d'affecter ce fonds de concours conformément au tableau ci-dessus.

Le Maire entendu,

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Approuve à l'unanimité le versement par la CoVe à la commune d'un fonds de concours voirie d'un montant total de 7 057 € pour la période 2021-2022 et d'affecter ce fonds de concours voirie conformément au tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré lesdits jours, mois et an. Pour extrait conforme, La Roque Alric, le 14/11/2022

La secrétaire de séance,

HEREDIA Justine

Le Maire,

José LINHARES